



Compte-rendu de la plénière de France Festivals

15 janvier, de 14h30 à 16h30

En ligne

Une quarantaine de festivals adhérents étaient présents lors de cette plénière.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Actualités institutionnelles

> Ministère de la Culture, avec

- Véronique EVANNO, Déléguée à la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux au ministère de la Culture

- Lucie ELGOYHEN, Chargée de mission coordination de la politique en faveur des festivals et de la création

- Bilan et perspectives du fonds festivals
- JOP 2024
- Autres actualités de la DGCA

> Feuilles de route ministérielles

- Transition écologique : à consulter [ici](#)
- Diversité : à consulter [ici](#)
- Égalité : à consulter [ici](#)

> Financement du CNM : taxe streaming

2. Activités de la fédération

> Retour sur les enquêtes 2023

> GT Festivals en milieu rural

> GT SACEM

> Feuille de route ARVIVA

> Webinaires 2024

> Assemblée générale et journée de travail pour les adhérents

3. Rappel des prochains appels à projet européens et focus EFFE Call#3

4. Tour de table des adhérents

5. Questions diverses

Introduction

Les coprésidentes de France Festivals, Maria-Carmela MINI et Nathalie RAPPAPORT, présentent leurs vœux à l'ensemble des adhérents et réaffirment les priorités de la fédération : diversité, égalité, développement durable, et modèles économiques des festivals.

Elles rappellent l'importance de la collaboration, de l'intelligence collective et la nécessité de se retrouver régulièrement en ligne mais aussi en présentiel et donnent rendez-vous aux adhérents **les 21 et 22 mars prochains pour l'Assemblée Générale de la fédération et la journée de travail collectif.**

Elles rappellent que le bureau et le Conseil d'Administration sont toujours à l'écoute des adhérents, et proposent à toutes et tous de partager les thématiques qui leur tiennent à cœur.

Alexandra BOBES, directrice de France Festivals, souhaite recevoir à chaque plénière des interventions extérieures avec des personnalités qualifiées et remercie Véronique EVANNO et Lucie ELGOYHEN de leur présence.

1. Actualités institutionnelles – Ministère de la Culture

Véronique EVANNO, déléguée à la diffusion pluridisciplinaire et des programmes transversaux au ministère de la Culture, présente la Direction Générale de la Création Artistique et explique qu'elle a une mission transversale au sein de cette délégation ; elle travaille sur des sujets qui sont partagés par l'ensemble des champs disciplinaires de la Direction. Dans le cadre du réengagement du ministère de la Culture en faveur des festivals, la délégation a été un endroit privilégié de soutien, notamment pour les États généraux des festivals ou encore pour la Charte de développement durable. Ces projets ont été élaborés avec l'ensemble de la profession, et la dimension de l'observation, en collaboration avec France Festivals, a permis de mieux connaître la réalité du secteur.

Véronique EVANNO explique qu'au sortir des États Généraux des Festivals, il a semblé important d'avoir un endroit de référence au sein de la DGCA pour les

festivals, c'est pourquoi un poste entièrement dédié aux festivals a été créé, complètement en lien avec les délégations disciplinaires pour être l'interlocuteur des festivals, par le biais notamment de France Festivals. Elle souligne par ailleurs la fluidité, la régularité et la nécessité de la relation entre la DGCA et France Festivals.

Elle indique que la DGCA est actuellement en attente des positions de la nouvelle ministre de la Culture concernant l'état du secteur professionnel et la crise majeure qu'elle connaît. Celle-ci revêt une dimension particulière pour les festivals, étant donné les économies particulières, la nature éphémère des événements, et la présence de bénévoles.

Toutes ces questions amènent la DGCA à s'aligner sur un changement de paradigme, au travers du plan *Mieux produire, Mieux diffuser*, et ses différentes dimensions, notamment :

- Éviter les politiques d'exclusivité dans tout le secteur du spectacle vivant, et amener au contraire tous les acteurs à mieux travailler ensemble au bénéfice des artistes et de conditions de productions plus solides.
- Un pacte de solidarité avec les collectivités territoriales : le financement de la création relève à hauteur de près de 75% des collectivités territoriales, ces mêmes budgets qui, comme tous les autres, souffrent. Le plan est pensé comme un bonus pour les collectivités territoriales qui s'engagent pour le secteur de la création.
- Question écologique : comment l'ensemble du secteur va-t-il faire sa transition, s'engager de manière plus respectueuse de l'environnement, des publics, des artistes. Les festivals sont déjà en avance sur ces thématiques et le ministère de la Culture réfléchit à des chartes pour pouvoir s'appuyer sur les initiatives vertueuses déjà mises en place.

Lucie ELGOYHEN présente ensuite le [bilan du fonds festivals pour l'année 2022](#). Elle ajoute à cette présentation que les aides transversales sont encore peu sollicitées et que le ministère de la Culture souhaite encourager ces demandes.

En plus du bilan présenté, elle indique travailler actuellement à la consolidation des données pour 2023. Concernant les orientations pour 2024, elle travaille sur la question des axes de complémentarité entre le CNM et les DRAC et souhaite pouvoir consolider un bilan qualitatif.

Lucie ELGOYHEN aborde ensuite la question des JOP 2024, sur laquelle la DGCA et le ministère de la Culture sont très vigilants ; si les grands festivals pour lesquels d'importants dispositifs de sécurité sont nécessaires ont trouvé des adaptations, elle invite la fédération et ses adhérents à faire remonter les difficultés concernant les petits festivals.

Elle indique ensuite que la Charte Développement durable des festivals n'a pas jusqu'ici connu de grand phénomène d'adhésion, et que le ministère souhaite changer cela en 2024. Ainsi, sera incluse en 2024 aux formulaires de demande d'aides, une proposition d'adhérer à la charte. Pour pouvoir y adhérer, il faut avoir réalisé un diagnostic de l'empreinte environnementale de son festival, ce diagnostic peut être réalisé avec des outils gratuits, ou être un autodiagnostic. Cette **adhésion n'aura pas d'incidence sur l'obtention de l'aide**.

Enfin, Lucie ELGOYHEN aborde un appel à projet du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères au sujet de l'organisation du Festival de la Francophonie qui sera lancé le 20 mars 2024 pour monter en puissance jusqu'à la tenue du Sommet de la Francophonie les 3 et 4 octobre 2024. Les festivals intéressés pour participer à ce sommet sont invités à se manifester avant le 7 février auprès du Secrétariat Général du Sommet de la francophonie.

[Consulter le Courrier du Secrétariat du Sommet de la francophonie](#)

[Consulter la Fiche Projet](#)

Les participants à la plénière sont ensuite invités à poser leurs questions. Au sujet du non-renouvellement des aides ponctuelles du fonds festivals après deux années consécutives, Lucie ELGOYHEN ne peut pas apporter une réponse précise. Le passage à l'aide triennale pourrait être une solution pour s'inscrire dans la continuité d'un dialogue avec les DRAC.

Maintenant que les crédits du fonds festivals sont sanctuarisés, la prise en main des aides triennales par les DRAC devrait être facilitée. Il n'existe par ailleurs pas de principe national de non-renouvellement des aides triennales. Elle indique qu'une communication a été envoyée à toutes les DRAC pour leur permettre de s'engager sur les aides de long-terme. Elle travaille par ailleurs à un bilan territorial du fonds festivals.

Au sujet de la Charte Développement Durable des festivals, Lucie ELGOYHEN indique qu'elle reviendra vers la fédération concernant les piliers sociaux et économiques, et que c'est aujourd'hui sur le seul le pilier environnemental qu'il est demandé aux adhérents à la Charte d'avoir fait un diagnostic.

L'intervention de Lucie ELGOYHEN terminée, et elle est remerciée par l'ensemble des participants et l'équipe de la fédération poursuit l'ordre du jour.

Pour tous les autres points de l'ordre du jour :

[Consulter la présentation de l'équipe de France Festivals](#)